



CAP DES ATTACHES AFFAIRES SOCIALES DU 19 JUIN 2015

Depuis les élections de décembre 2014, la CFDT siège pour l'ensemble des grades d'attaché d'administration d'Etat.

Contactez les représentants de votre grade pour que votre corps d'appartenance et votre dossier soit défendu !

VOS REPRESENTANTS CFDT :

GRADE	NOM	AFFECTATION	Titulaire / Suppléant
Hors Classe	MENDES DA COSTA Maurice maurice.mendes@social.gouv.fr	DRH	Titulaire
Hors Classe	LIDUENA Bernard bernard.liduen@social.gouv.fr	DICOM	Suppléant
Attaché Principal	CASTAGNO Thierry thierry.castagno@social.gouv.fr	DGCS	Titulaire
Attaché Principal	CHAMBON Cédric cedric.chambon@direccte.gouv.fr	DIRECCTE Auvergne	Suppléant
Attachée	GALABRUN Emeline emeline.galabrun@direccte.gouv.fr	DIRECCTE Midi-Pyrénées	Titulaire
Attaché	L'HOMEL Stéphane stephane.lhomel@social.gouv.fr	DFAS	Suppléant

L'ensemble des organisations syndicales précisent que les recours indemnitaires doivent être examinés en CAP malgré le refus de l'administration.

1. Reforme territoriale et RIFSEEP

.La CFDT rappelle qu'au vu du contexte mouvant induit par la réforme territoriale et l'adhésion du corps des attachés au RIFSEEP fin juillet, il est plus que nécessaire d'ouvrir une instance de dialogue social visant l'examen de recours éventuels.

Il s'agit ici de ne pas surcharger les tribunaux administratifs mais d'émettre des avis circonstanciés lors d'examen particulier de situation spécifiques.

La CFDT rappelle que les postes seront cotés dans un premier temps à un montant équivalent de la prime que touche l'agent sur ce poste.

Au-delà d'un système ne prenant pas en compte les réelles sujétions induites par le poste, ce système induit un effet contre-productif sur les mobilités.

En effet, quel intérêt à envisager un changement de poste si celui-ci induit une prime inférieure ?

Certes les motifs statutaires et familiaux sont prioritaires en cas de mutations,

Ces motifs sont les principaux motifs que nous rencontrons lors des demandes de mutations soumis à la CAP.

Les mutations dans une autre région pourraient induire une prime inférieure sur un poste équivalent.

Quel intérêt y'a t-il à envisager une spécialisation ?

Un attaché généraliste n'aurait ainsi pas d'intérêt à envisager de garder ses compétences généralistes et à l'inverse n'aurait pas d'intérêt à se spécialiser ?

Quel sens souhaitez-vous donner aux carrières des attachés ?

De plus qu'en est-il des primes associées aux premières affectations qui pourront induire des demandes de mutations par insatisfaction du niveau de rémunération (suite à sortie d'IRA ou Sauvadet) ?

Quelle méthode, quel moyen mettez-vous en place pour associer notre corps à une doctrine d'emploi car nous constatons malgré vos efforts pour que certains postes soient uniquement fléchés vers les corps techniques.

La CFDT demande la création d'un groupe de travail relatif à la doctrine d'emploi (groupe qui existe déjà pour les IASS)

Les élus de la CFDT demandent une information claire sur le classement des emplois par ministère si ceux-ci diffèrent dans les groupes, et les planchers et plafonds de primes associés à ces groupes.

La CFDT demande la création de points d'accueil information dans les régions touchées par la réforme territoriale et sur le RIFSEEP afin de renseigner les agents sur les possibilités offertes en termes de parcours professionnel des agents.

Enfin la CFDT exige au titre d'une égalité de traitement du corps que les critères de compléments indemnitaires de PFR attribués en centrale soient également appliqués en services déconcentrés et ce avant le RIFSEEP.

La CFDT demande une présentation aux élus de la CAP d'un schéma d'impact de la réforme territoriale et du RIFSEEP sur le corps des attachés.

La CFDT demande que l'ensemble de ces points soient également débattus dans les différents CTM et que les représentants de l'administration soient l'écho de cette demande.

Réponse de l'administration :

Le RIFSEEP a fait l'objet hier d'un groupe de travail avec les OS. Un point d'information sera fait en cours de CAP par le chef de projet.

Concernant l'examen de recours indemnitaires par la CAP, les textes ne le prévoient pas, ce n'est pas une instance d'appel. Il s'agit de responsabiliser les responsables hiérarchiques avant que l'agent ne dépose un recours. Une médiation reste possible localement avec l'appui des organisations syndicales sur place.

La doctrine d'emploi fait l'objet de concertations, notamment avec le corps des IASS. Des conclusions seront arrêtées après la réforme territoriale pour prendre en compte la nouvelle organisation administrative. Néanmoins, pour l'administration, les corps techniques ont vocation à occuper les postes techniques.

2. Promotion au grade Hors Classe et réforme territoriale

Concernant la situation des attachés principaux susceptibles d'être promus à la Hors classe, la CFDT demande que les organisations syndicales soient conviées à participer à la définition de la notion d'expertise qui est un critère déterminant pour accéder à la hors classe. Aujourd'hui, la définition peut varier selon les responsables et les services RH :

L'expertise peut être méconnue de son supérieur hiérarchique notamment dans des domaines très techniques (tels l'informatique ou encore les achats).

L'expertise porte tant au niveau d'une spécialisation dans un domaine précis qu'au niveau d'une polyvalence acquise dans un champ de travail plus large.

La CFDT rappelle son désaccord avec les critères de positionnement hiérarchiques à n-2 qui sont souvent bloquants car ce critère ne permet pas à aux attachés de faire reconnaître le caractère expert de leur poste.

Ces critères de positionnement hiérarchique et d'expertise réduisent le nombre d'attachés promouvables à la hors classe.

Au vu du critère de positionnement hiérarchique (n-2), la CFDT s'inquiète de l'effet dommageable pour nos collègues de la réforme territoriale et du changement de ce même positionnement induit par la nouvelle pyramide hiérarchique dans les régions fusionnées.

La CFDT demande le retrait du critère n-2 pour l'accès à la hors classe ou à minima que les collègues actuellement promouvables le restent à l'issue de la réforme territoriale.

3. Précisons en matière de ressources humaines sur de multiples points divers :

Mobilités et stagiaires Sauvadet :

Plusieurs collègues nous ont fait remonter les difficultés éprouvées pour effectuer une mobilité à l'issue de la réussite à l'examen. En cas de mobilité lors de la période de stage, après passage de l'examen, il n'existe en réalité peu de possibilités car cette mutation impliquerait une

première affectation dans le ministère d'accueil lequel peut ne pas avoir les crédits ou organisé un examen Sauvadet.

De plus un détachement n'est pas autorisé dans la période de stage.

Concernant les modalités de gestion du corps :

La charte de déconcentration laisse envisager une responsabilité plus large en matière de mobilité infra régionale des préfets de régions.

Dans ce cas, quelle serait alors la place et le rôle de la CAP nationale ?

La CFDT rappelle que l'organisation de la publication des postes vacants au sein du ministère du travail a fait ses preuves, il est donc demandé en accord avec les autres organisations syndicales que ces modalités soient également appliquées pour le secteur santé/sport.

ASSEMBLEE PLENIERE (LES 3 GRADES)

Point n° 1 : Examen des titularisations dans le corps des AAE

Il existe une véritable problématique, en effet plusieurs supérieurs hiérarchiques n'ont pas remis les rapports finaux induisant la titularisation des agents.

La CFDT demande un suivi par anticipation et demande à la DRH de rappeler aux services et chefs de services leur obligation très peu de temps après et pendant le stage des agents.

	Nom	Prénom	Date titularisation	Affectation
1	ACOSTA-DOLET	Karen	25/07/2015	DRJSCS Champagne-Ardennes
2	AILLAUD	Patrice	12/06/2015	DIRECCTE Picardie
3	AINS	Caroline	15/04/2015	ARS Midi-Pyrénées
4	ARABEYRE	Marion	02/07/2015	DIRECCTE PACA
5	BENEDETTI	Christine	02/04/2015	CREPS Montpellier
6	BOESPFLUG	Elodie	02/07/2015	DGS
7	BONNIN-REZETTE	Geraldine	02/04/2015	ARS Bourgogne
8	CHAUMIEN-CZUWAK	Sophie	02/07/2015	DGS
9	CILIA LACORTE	Angélique	02/07/2015	ARS PACA
10	COLCLOUGH	Lorna	02/07/2015	DGS / Détachée INCA

11	COLLET	Celine	02/07/2015	DRJSCS Champagne-Ardennes
12	COUVERT	Nadège	10/06/2015	CGET
13	CROISSANT	Jean-Philippe	02/07/2015	DRJSCS Bretagne
14	DA COSTA	Géraldine	02/07/2015	ARS Midi-Pyrénées
15	DEGLISE-FAVRE	Marilyne	02/07/2015	DDCS 38
16	DELPY	Carine	02/07/2015	DSS
17	DURAND	Lionel	02/04/2015	DIRECCTE Franche-Comté
18	EXERTIER	Albane	01/06/2015	DGEFP
19	FONDU	Pascal	12/06/2015	DIRECCTE du Nord-Pas-de-Calais
20	FRANCOIS	Angélique	26/05/2015	DIRECCTE Lorraine - UT 88
21	GEYSSENS	Céline	02/07/2015	Division Cabinets
22	GIROUX	Laureen	01/06/2015	CNDS
23	GODOT	Aurélié	02/07/2015	DIRECCTE Franche-Comté
24	GUEDOT	Magali	02/04/2015	DIRECCTE Franche-Comté
25	HENRY-FERRE	Sandrine	02/07/2015	DIRECCTE Pays de la Loire - UT 44
26	LANGLOIS	Sophie	02/04/2015	DIRECCTE Languedoc-Roussillon - UT 34
27	LASSERRE	Nathalie	02/07/2015	DIRECCTE Lorraine - Unité régionale
28	LEPOIVRE	Hélène	02/07/2015	ARS PACA
29	MORENO	Eric	12/06/2015	DIRECCTE Nord-Pas de Calais
30	MOREUX	Flore	02/07/2015	DGS
31	NEVEU	Philippe	02/04/2015	DRJSCS Ile-de-France
32	OKEMBA	Louis	02/04/2015	DDCS 91
33	PASCOLINI	Nicole	02/04/2015	SDFE - DDCSPP 32
34	PENET	Celine	02/07/2015	DDCS 59
35	PLAZA-PETIT	Nathalie	02/07/2015	DIRECCTE Languedoc-Roussillon
36	RAVAUX	Pauline	02/07/2015	DGT
37	REIJASSE-DESPLACES	Stéphanie	02/04/2015	ARS Limousin

38	RIBOULEAU	Stéphanie	02/07/2015	DIRECCTE Bretagne
39	RODRIGUEZ-DAMIAN	Emilie	02/07/2015	DGCS
40	RYAN VAUTRIN	Laurence	02/07/2015	DIRECCTE Ile-de-France
41	SALA	Vincent	12/06/2015	DGS
42	SALOME	Laure	02/07/2015	DGS
43	SAMSON	Hélène	02/04/2014	DICOM
44	SAUGNAC	Cyril	02/07/2015	DIRECCTE Ile-de-France
45	SCHMITT	Celine	20/05/2015	Agence Service Civique
46	SCHMITT	Gabriel	01/06/2015	DDCSPP Haut-Rhin
47	SIMONSON-SANQUER	Anne	12/06/2015	DRJSCS Ile-de-France
48	STAVAST	François	08/05/2015	DARES
49	STOVEN	Pascale	12/06/2015	DRJSCS Nord-Pas-de-Calais
50	TAN VAN	Alexandra	02/04/2015	DIRECCTE Ile-de-France - UT 93
51	TARROU	Marion	02/07/2015	ARS Languedoc-Roussillon

Une titularisation a été refusée par l'administration, contre l'avis des représentants des attachés. Le Ministre rendra un arbitrage pour une prolongation de stage de 6 mois.

Point n° 2 : Examen de la liste d'aptitude d'attaché d'administration de l'Etat au titre de l'année 2015

La CFDT s'indigne du nombre de promotions ouvertes de B en A au vu du vivier de compétences et de capacités des 3062 agents promouvables et des 257 agents proposés, pour 17 places sur la liste d'aptitude.

L'administration n'expose que le mode de calcul du nombre d'agents à promouvoir peu varié entre 5 % et 30 % des 3062 agents.

L'administration affirme un choix à 5 % au vu des nombreux entrants en provenance de l'IRA.

De nombreux agents de catégorie B exercent déjà des fonctions de catégorie A et le passage de B en A n'est pas seulement un vivier de recrutement mais également la reconnaissance de responsabilités et compétences déjà mis en œuvre au quotidien.

L'administration précise que le critère de répartition des promotions est induit par un calcul au prorata de la représentation du nombre d'agents proposés, classés par structures d'appartenances, sur le nombre d'agents total proposés.

La CFDT rappelle également que la répartition n'est pas seulement un vecteur décisionnel de promotion, mais la promotion est la signification d'une reconnaissance d'un parcours professionnel choisi.

Ainsi, cette promotion induit une mobilité géographique et ou fonctionnel (exception faite du poste requalifié en A) et c'est bien dans cette optique l'appareil de formation, à destination des agents, qui doit être performant.

La CFDT ne souhaite pas voir ce taux maintenu et demande une augmentation à minima à 10 %.

NOM / PRENOM	DIRECTION D'AFECTATION
1. LESTRADE GONZALEZ Thierry	DGEFP
2. SANCHEZ Serge	DGOS
3. ESCOLAN Claude	DGS
4. CARRIERE Monique	DREES
5. CORDIER Christiane	DRH
6. OLIVIER Genevieve	DIVISION CABINETS
7. ALFONSEA Jacques	ARS AQUITAINE
8. MATHIEU Helene	ARS Midi-Pyrénées
9. BERTRAND Christine	ARS Franche COMTE
10. ROLLIN Nathalie	ARS LANGUEDOC ROUSSILLON
11. NEGRE Nadine	DIRECCTE Midi-Pyrénées
12. DEMANGE Laurence	DRJSCS ALSACE
13. HANQUEZ Bruno	DRJSCS AQUITAINE
14. MONSACRE Nadine	DRJSCS CENTRE VAL DE LOIRE
15. JAMIN Liliane	DRJSCS LIMOUSIN
16. DAFREVILLE Anne	DRJSCS PACA
17. BOUVAIS Gérard	DRJSCS HAUTE NORMANDIE

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 1 (AAE + APAE)

Point n° 3 : Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat après détachement ou directe

Intégrations suite à un détachement :

Nom Prénom	Corps d'origine	Service d'affectation
CUIFFINI Sabine	Attaché d'administration	ARS Guadeloupe
HIMELFARB Natacha	Directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse	DDCS (Alpes Maritimes)
LAMINE Kadija	Ingénieur d'études	DRJSCS Alsace
MOTYL-MAUPAS Catherine	Attaché territorial	DGEFP
MERITA BLAT Mar	Attaché territorial	DGCS
OUSSAIEF Fatène	attaché territorial	DGEFP
PELLETIER Pierre	ingénieur d'études	DRJSCS Aquitaine

Intégration directe dans le corps :

MERCHI Mostava	cadre infirmier (2012)	
REUNGOAT Stéphan	conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	ministère des affaires sociales

Point n° 4: Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat

NOM - PRENOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Grade d'accueil	Affectation prévue
BOYER Patricia	attaché territorial	centre communal d'action sociale d'Ajaccio	attaché	DRJSCS Corse
CHICHEPORTICHE Samuel	ingénieur d'études et de fabrications	ministère de la défense	attaché	DIRECCTE de Haute-Normandie
FOUCAULT-PICART Virginie	conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	ministère des affaires sociales	attaché	DDCS Pyrénées-Atlantiques
HENIN Sandrine	attaché territorial	communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne	attaché	DGEFP
JESOP Sulla	ingénieur d'études sanitaires	DRJSCS Ile de France	attaché	DRJSCS Ile de France
LECHEVIN Corinne	attaché territorial	communauté d'agglomération Val de France	attaché	DIRECCTE IDF - UT 95
LEFEVER Christelle	attaché d'administration hospitalière	centre hospitalier de Lunéville (54)	attaché	ARS Lorraine
BOYARD Christine	attaché de la sécurité extérieure	ministère de la défense (DGSE)	attaché	DDCS Essonne
LE CHEVANTON Laure	attaché territorial	conseil général de l'Essonne	attaché	DGCS

ROUE Sabine	capitaine (armée de terre)	ministère de la défense en fonction à la CIRFA de Toulon	attaché	ARS Guyane
--------------------	----------------------------	--	---------	------------

Point n° 5 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché d'administration de l'Etat

NOM - PRENOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Affectation	Fonctions
GRIVEY Aline	attaché	ministère de l'éducation nationale (lycée Les Marcs d'Or à Dijon)	ARS Bourgogne	chargée de mission "personnes âgées" territoire de Côte d'Or
HARTENSTEIN Philippe	attaché	Ministère de l'éducation nationale (académie Créteil)	DFAS	Chargé de mission « budgétisation et programmation des dépenses de fonctionnement »
KARGL Annabelle	attaché	ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (actuellement en congé de formation)	DGEFP	chargé de la réglementation et du suivi juridique du fonds social européen
LAMBOUR Isabelle	attaché	ministère de l'économie et des finances (en fonction à l'IRA de LYON)	centrale travail avec une MAD auprès de l'INTEFP Marcy l'Etoile (Rhône)	
MERICICHE Rachida	attaché	ministère de l'éducation nationale (lycée prof. à Fontenay-sous-Bois (94))	DGT	responsable exécution et qualité de la dépense
MUSSARD Nathalie	attaché	ministère de l'équipement (direction territoriale des voies navigables de France à Strasbourg)	DDCSPP du Haut-Rhin	responsable des ressources humaines
PARESY Sébastien	attaché	ministère de l'éducation nationale (lycée à Villemomble (93))	DRJSCS Rhône-Alpes	secrétaire en titre du tribunal des affaires de sécurité sociale de Lyon
WELSCH Aude	attaché	ministère de l'éducation nationale (académie de Poitiers)	CREPS de Poitiers	agent comptable/chef des services financiers

Point n° 6 : Examen des demandes de mutation des attachés d'administration de l'Etat

Nom, Prénom	Affectation actuelle	Affectation demandée	Fonctions	Observations
LASSERRE Nathalie	DIRECCTE Lorraine UT 54	DARES	chargée d'études	fiche de poste n° 2217 publiée à la BIEAC
FOGGEA Pascal	DRJSCS IDF	DRH SD1C		
MUSSARD Nathalie	VNF Strasbourg	DDCSPP 68	Responsable RH	BIEP
AMIGOU Nicolas	ARS Aquitaine DT 64"	ARS Alsace	réfèrent du champ médico social	BIEP
GUIRAUD Anne- Sophie	ARS Martinique	ARS Corse	Administrateur de santé	
DEMANGE Sabine	DIRECCTE Lorraine - UT Vosges	MNC 54	Chef de service	
DUVIVIER Thierry	DRJSCS Champagne- Ardenne	DJSCS Guyanne	Chef de pole	BIEP
DUVIVIER Françoise	DRJSCS Champagne- Ardenne	DJSCS Guyane		BIEP

Il convient de souligner que des postes restent vacants dans les services suivants :

ARS Alsace, ARS Aquitaine, DDCS 71, ARS Bourgogne, DRJSCS Centre, ARS Champagne Ardennes, DDCSPP 2A, DDCSPP 25, ARS Franche Comté, ARS Ile de France, DDCS 77, DRJSCS Limousin, ARS Midi Pyrénées, ARS Basse Normandie, DDCS 62, DDCS 02, DRJSCS Picardie, ARS Poitou Charentes, DJSCS La réunion.

Concernant la procédure de mutation secteur « santé / sport », il existe un formulaire de demande qui doit être complété tous les ans et rendu à l'administration fin Mars.

En fonction des postes non pourvus sur les précédentes CAP ces postes peuvent sous certaines conditions être proposés aux candidats qui ont émis par le biais de ce formulaire le souhait de muter.

Si toutefois, vous avez dépassé la date de remise de formulaire, il est possible de le remplir et ainsi de signaler à l'administration ce même souhait.

L'administration et les élus examinent les demandes par ordre de priorité statutaire puis les autres motifs de demande

De plus dans certains cas de postes non pourvus la validation du bureau gestionnaire des autorisations de postes vacants doit être sollicitée.

Ainsi la complexité de ce système ne permet pas de détailler, pour chaque candidat, le processus.

Nous vous invitons à nous contacter pour toutes questions sur ces demandes.

Point n° 7 : Examen d'un recours

La CAP a été saisie d'un recours formé par un collègue affecté à la direction de la sécurité sociale portant à titre principal sur ses attributions qui ne correspondent pas à celles, qu'en principe, un cadre A se voit confier (tâches répétitives de secrétariat). Cette situation qui dure depuis plusieurs années se traduit par des appréciations de plus en plus négatives à l'encontre de notre collègue dans le cadre de son évaluation. La CFDT a demandé que l'évaluation de l'agent soit modifiée et a obtenu, après un long débat, le changement de l'appréciation littérale (il faudra voir en pratique ce que cela donnera) et l'engagement de la DRH d'aider notre collègue dans sa recherche d'une nouvelle affectation. Pour sa part, la CFDT suivra le collègue dans sa démarche de mobilité

Il a également été indiqué, avec l'ensemble des autres organisations syndicales, que le régime indemnitaire actuel de l'agent est particulièrement défavorable. L'administration n'a cependant pas pris d'engagement formel sur ce point.

Enfin, notre syndicat a souligné au cours de la discussion que dans ce cas déplorable, c'est l'ensemble de la chaîne de management de la direction de la sécurité sociale qui est cause et qu'il est par conséquent inapproprié d'en faire porter la responsabilité au seul (attaché principal) responsable de la structure d'affectation de l'agent.

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 2 (APAE + AAEHC)

Point n° 8 : Examen du tableau d'avancement complémentaire au grade d'attaché d'administration hors classe de l'Etat au titre de l'année 2015

Mme Eve ESPI - DELOFFRE DIRECTE Languedoc Roussillon – UT 34 est ajoutée au tableau

Pour le prochain tableau d'avancement, nous vous invitons à vous rapprocher de vos élus pour défendre votre dossier, notamment si vous faites valoir une expertise, cette notion étant interprétable.

Point n° 9: Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat après détachement ou directe

Noms - Prénoms	Corps d'origine	Date de prise en charge	Direction d'affectation	Grade d'intégration
BAUDINO Claudie	attaché territorial	01/01/2013	DGCS	Attaché principal d'administration de l'Etat
MIGNOT Anne	ingénieur d'études	01/07/2012	DGS	Attaché principal d'administration de l'Etat

Point n° 10 : Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

NOM - PRENOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Grade d'accueil	Poste Publié
CASANOVA François	attaché principal territorial	CNFPT	attaché principal	ARS Corse directeur délégué des ressources humaines et du dialogue social (fiche de poste n° 97071 publiée le 17/12/2014)
LEMMA Céline	ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement	ministère de l'agriculture en poste à FranceAgriMer	attaché principal	DGCS chargée de mission aide alimentaire et accès à l'alimentation (fiche de poste n° 2242 publié à la BIEP le 27/03/2015)
VERGAS Jean Claude	Ingénieur d'études de 2eme classe	Ministère de l'Education nationale	Attaché principal	Chef du département logistique INTEFP
ATGE Sandra	attaché principal territorial	conseil général de Lozère	attaché principal	DDCSPP Lozere chef de service politiques sociales et de prévention (fiche de poste publiée à la BIEP n° 103859 le 27/03/2015)
CASSARA GRANGE Cécile	ingénieur principal territorial	centre de gestion de la Loire	attaché principal	DDCS Loire "chef de service : accès au logement et lutte contre l'exclusion (fiche de poste publiée à la BIEP n° 103316 le 20/03/2015)"

Point n° 11 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

NOM - PRENOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Affectation	Fonctions
BERTRAND André	attaché principal	ministère de l'éducation nationale (académie Aix Marseille)	CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur	agent comptable
JANKOWIAK Denis	attaché principal	ministère de l'intérieur	DFAS	détaché actuellement sur un emploi de conseiller d'administration des affaires sociales à la DFAS depuis le 01/01/2011

DELAFOSSÉ Eliane	attaché principal	ministère de l'éducation nationale (académie Lille)	DIRECCTE Corse	responsable du service régional de contrôle de la formation professionnelle
SALING Mathieu	attaché principal	ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (en fonction à la DEAL de la Réunion)	DJSCS La Réunion	cadre d'équipe dirigeante d'unité politique de la ville
VIDAL Bruno	attaché principal	ministère de l'agriculture (direction départementale des territoires et de la mer du Var)	DJSCS La Réunion	secrétaire général

Point n° 12 : Examen des demandes de mutation des attachés principaux d'administration de l'Etat

Nom, Prénom	Affectation actuelle	Affectation demandée	Fonctions	Observations
GUERN Valérie	" UT 92" DIRECCTE IDF	DGEFP	chargée de mission "diversité dans l'emploi, label diversité	fiche de poste n° 1775 diffusée à la BIEAC le 30/01/2015
JOUANNY Florence	MAD déléguée du préfet 92	DGEFP	adjoint au chef de mission "anticipation et accompagnement des plans de sauvegarde de l'emploi	fiche de poste diffusée à la BIEAC le 18/12/2014
HILALI Nabil	en PNA à la DGOS rattaché au ministère de l'écologie	ARS PACA		

Point n° 13 : Examen d'un recours

La CAP a évoqué la situation d'un collègue qui a vu son poste supprimé suite à une réorganisation de service. La CFDT, comme les autres organisations syndicales, est particulièrement préoccupée par cette situation qui fera l'objet d'un arbitrage ministériel.

La CFDT invite les collègues concernés par le même type de difficultés dans le cadre de la prochaine réforme territoriale à lui faire part, le plus tôt, possible de leur situation.